



## **Lettre au Premier ministre concernant les événements du 11 septembre 2001**

Le très honorable Jean Chrétien, C. P., député  
Premier ministre  
Édifice Langevin  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Le 25 septembre 2001

Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre de la conférence d'orientation annuelle qui marquait le vingtième anniversaire de la fondation du Groupe des 78, qui s'est déroulée en fin de semaine dernière, les membres ont passé la majeure partie de leur temps à discuter des événements terribles du 11 septembre et de la nature de la position appropriée et honorable que le gouvernement canadien devrait adopter. Nous étions impatients d'avoir des nouvelles de votre réunion avec le président Bush et avons espéré que, à la lumière de votre longue expérience du leadership, vous seriez en mesure de lui conseiller de réfléchir aux conséquences à long terme de toute intervention armée plutôt que de prendre des décisions dans le contexte d'une riposte rapide. Nous avons été encouragés dans cet espoir par vos paroles à la Chambre des communes, le 17 septembre, alors que vous avez souligné le besoin de prendre le temps nécessaire pour évaluer la situation.

Nos membres conviennent qu'un travail policier et juridique difficile, patient et prolongé, appuyé par des stratégies politiques et diplomatiques, sera nécessaire pour traduire les terroristes en justice, et que ceci ne satisfera pas la soif de vengeance compréhensible que doivent ressentir certains membres des familles des victimes ainsi qu'un public plus vaste. Pourtant, traduire en justice devant un tribunal international les personnes soupçonnées d'avoir organisé ces attentats constitue la stratégie qui a le plus de chances de réussir, ainsi qu'une solution honnête.

Le Groupe des 78 désire recommander vivement qu'une telle approche soit adoptée. Nous suggérons que le Canada, de concert avec d'autres pays, demande au Conseil de sécurité des Nations Unies de mettre sur pied un tribunal spécial, en s'inspirant des tribunaux internationaux établis par le Conseil pour se pencher sur les atrocités commises au Rwanda et dans les Balkans, dont l'objet serait de juger « le terrorisme en tant que crime contre l'humanité ». Nous percevons une telle initiative comme une contre-proposition positive à la proposition que les Talibans auraient faite, à savoir que Osama bin Laden puisse être poursuivi en justice devant un tribunal islamique et que l'on demande aux États-Unis de faire la preuve de sa culpabilité. Le tribunal spécial proposé par le Groupe des 78 devrait être convoqué sous les auspices de l'ONU et

composé d'éminents juristes islamiques et d'autres juges. Les séances de la cour pourraient être tenues dans un pays islamique.

Nous sommes d'avis qu'un délai clair devrait être déterminé par le Conseil de sécurité pour que le tribunal spécial fasse connaître son jugement, et qu'il incombera ensuite au Conseil de décider des mesures à prendre. Nous croyons qu'une telle façon d'agir, sous les auspices de l'ONU du début à la fin, contribuerait grandement à désamorcer la crise. Elle placerait également la responsabilité de s'attaquer à cette situation dangereuse, qui peut si facilement devenir incontrôlable, entre les mains de l'organisme dont les décisions sont tenues d'être respectées par tous les États membres.

Nous croyons comprendre que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, a fait une suggestion semblable à celle du Groupe dans le cadre de sa réunion. Par conséquent, nous appuyons de tout coeur cette déclaration.

Le Canada a toujours préconisé une approche multilatérale des problèmes entre les nations ainsi que l'observation du droit international. Vous avez sans doute suggéré vivement un tel plan d'action au président Bush. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que le déplacement d'importantes forces armées américaines dans la région de l'Asie de l'Ouest autour de l'Afghanistan annonce une attaque majeure contre ce pays, dans laquelle des civils innocents pourraient être tués en nombres considérables. Une telle intervention ne fera qu'intensifier le cycle de violence et pourrait bien créer une nouvelle génération minée par la haine et le désespoir.

Votre gouvernement a su, dans d'autres pays tels que la Sierra Leone, se faire respecter pour sa préoccupation à l'égard des enfants soldats; pas plus tard que la fin de semaine dernière, le Groupe des 78 écoutait le sénateur Landon Pearson et le major-général Roméo Dallaire parler des jeunes vies gâchées dans les zones de conflit. Par conséquent, nous terminons cette lettre en vous implorant sincèrement de ne pas engager le Canada dans une action militaire en Afghanistan ou dans d'autres pays, ce qui pourrait entraîner la mort de plusieurs civils, y compris des femmes et de jeunes enfants. Plutôt, dans le contexte de cette crise qui pourrait prendre des années à résoudre, le Canada doit se ranger avec ses alliés et ses amis en un partenariat ferme en faveur d'une intervention qui aura été décidée sous les auspices du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Debbie Grisdale, Geoffrey Pearson  
Coprésidents, Conférence d'orientation 2001, Le Groupe des 78

c.c.: L'honorable John Manley, C. P., député  
L'honorable Art Eggleton, C. P., député  
M. Stockwell Day, député  
M. Gilles Duceppe, député  
M<sup>me</sup> Alexa McDonough, députée  
Le très honorable Joe Clark, C. P., député